

Adresse : Avenue du Docteur Froment
Code Postal : 31260
Ville : Salies du Salat
Téléphone : 05.61.90.51.37
Télécopie : 05.61.90.48.51
Courriel : 0310035v@ac-toulouse.fr

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription en Section Sportive

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- EXEAT (Certificat de fin de scolarité) à réclamer auprès de l'établissement d'origine.
- La fiche de renseignements dûment remplie, une attention particulière est demandée pour l'indication de l'adresse électronique et des numéros de téléphone **qui doit être renseignée LISIBLEMENT**.
- Une photocopie du **livret de famille COMPLET** parents et enfants.
 - Lorsque les parents sont **séparés ou divorcés** : **photocopie du jugement** indiquant les dispositions relatives à l'autorité parentale, la résidence de l'enfant, au mode de garde.
 - A défaut si pas de procédure de divorce n'a été effectuée une **attestation signée des 2 parents** précisant le mode de garde et la résidence de l'enfant est acceptée.
- La fiche infirmerie et la photocopie des vaccinations (*pages dans le carnet de santé*).
- La fiche d'urgence à l'intention des parents.
- La fiche d'urgence Internat 2023-2024.
- Organisation des soins.
- La fiche d'inscription à la demi-pension.
- Un relevé d'identité bancaire du responsable financier (pour permettre le remboursement d'éventuels trop perçus).
- Une attestation de la CAF récente.
- OBLIGATOIREMENT** : le dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu ou le dernier avis d'imposition avec l'adresse.
PLUS un justificatif de domicile (titre de propriété ou contrat de bail en cours de validité **OU**, à l'adresse actuelle, une attestation de la CAF **OU** une attestation de la sécurité sociale **OU** une attestation de l'assurance du logement de moins de 6 mois.

Les attestations d'hébergement à titre gratuit devront être fournies sous ce format :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement>

A SOLLICITER UNIQUEMENT SOUS FORME DEMATERIALISEE

- L'aide à la restauration scolaire** : vous pouvez consulter les conditions d'octroi et en faire la demande sur le site du conseil départemental : <https://ars.ecollege.haute-garonne.fr/>
- La demande de transport scolaire** est à faire directement sur le site du conseil départemental de la Haute Garonne : lio-occitanie.fr **du 12 juin au 31 juillet 2023**. A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

A PREVOIR POUR LA RENTREE

- La liste des fournitures scolaires** : sera consultable début JUILLET sur le site ENT du collège- rubrique « rentrée 2023 » à l'adresse : <https://trois-vallees.ecollege.haute-garonne.fr/la-rentree-2022-2023-au-college-des-3-vallees/>

LE JOUR DE LA RENTREE

- 1 photo d'identité** (*avec nom et prénom au dos*).
- L'attestation d'assurance de l'élève** sera à fournir à la rentrée scolaire 2023

Seront remises à votre enfant par le professeur principal de la classe le jour de la rentrée :

- La fiche d'autorisation de prise de vue.
- La fiche choix du régime des entrées et sorties du collège.

Les dates de la rentrée 2023 seront publiées sur l'ENT du collège dans le courant du mois de Juillet.